



Non paiement de l'électricité par locataire

Par **Marguerite56**, le **28/02/2012 à 16:54**

Bonjour,
Nous nous sommes rendus compte que notre locataire ne s'était jamais acquitté de l'électricité qu'il consommait dans l'appartement que nous lui avons loué de septembre 2010 à mars 2011. Nous lui avons adressé une lettre en décembre restée sans réponse. Nous avons pris contact avec sa mère qui s'est portée caution dans le contrat de location ; l'intéressée refuse de payer. Quels recours pouvons-nous avoir ? Il s'agit de plus de 900 €. Merci de vos conseils.

Par **alterego**, le **28/02/2012 à 17:02**

Bonjour
Quel est le type de location ?
Qu'est-il précisé dans le bail ?
Pourquoi ne pas obliger le locataire à mettre l'abonnement électricité et gaz à son nom ?
Cordialement